EHPAD DE BROU

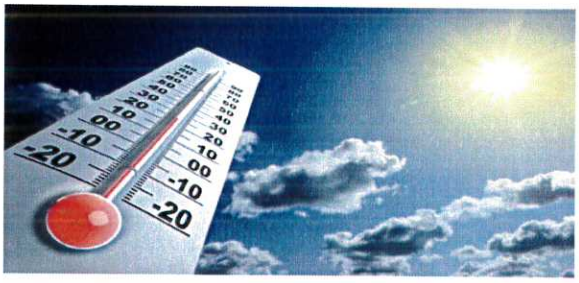

NOTE D'INFORMATION

REFERENCE	OBJET	DATE
2015-013	PLAN CANICULE 2015	28.05.2015

Le plan national canicule 2015 doit permettre de réagir de manière efficace à une montée très forte de la température (instruction interministérielle N° DGS/DUS/DGOS/DGCS/ DGT/DGSCGC/2015/166 du 12 mai 2015 relative au Plan National Canicule 2015).

Il comporte 4 niveaux de surveillance :

1) **Le niveau 1 (carte de vigilance verte) – veille saisonnière**, activé chaque année du 1er juin au 31 août ;

2) **Le niveau 2 (carte de vigilance jaune) – avertissement chaleur**, déclenché par l'Agence Régionale de Santé ;

3) **Le niveau 3 (carte de vigilance orange) – alerte canicule**, déclenché par le préfet de département ;

4) **Le niveau 4 (carte de vigilance rouge) – mobilisation maximale**, déclenché au niveau national par le Premier Ministre sur avis du ministre de la Santé et du ministre de l'Intérieur.

Une note de service vous sera alors diffusée pour vous informer du passage d'un niveau d'alerte à l'autre.

Pendant la période estivale, des agents canicule viendront en renfort des équipes de soins pour mener à bien cette mission.

Je vous rappelle qu'en cas de déclenchement du niveau de mobilisation maximale, l'établissement se réserve la possibilité de mobiliser le personnel voire de rappeler les agents en congé.

Il pourra également être procédé à l'adaptation des plannings afin de recentrer l'activité des agents autour des tâches d'hydratation des résidents et de surveillance des signaux d'alerte.

La veille saisonnière sera désactivée le 31 août 2015, sauf si des conditions météorologiques particulières justifient son maintien.

Toute difficulté devra m'être signalée dans les plus brefs délais.

Je compte sur votre professionnalisme,

Le Directeur,

MAISON DE RETRAITE DE BROU 37300 JOUE-LES-TOURS

A. ESSALHI

DESTINATAIRES : - Tous services – Cadres - Chrono

MISE EN APPLICATION : du 01/06/2015 au 31/08/2015

Folio : 1